sespoir. Les valeurs publiques remontèrent à un taux fantastique plus vite encure qu'elles n'avaient baissé la weille. Et le prévoyant banquier, ayant vendu tout son stock, réalisa en un instant, et grâce à un pigeon voyageur, une fortune considérable.

La colombophilie a rendu dans le cours du XIXº La colombophille a rendu dans, le cours du XIX's siècle maints services aux nations européennes. En 1840, Venise assiégée par les Autrichiens, ne reçut des nouvelles de sa flotte que grâce à un pigeon voyageur. Dès lors, le Conseil des Dix décréta que les pigeons seraient nourris aux frais de l'Etat à perpétuité. Telle est l'origine des pigeons familiers de la place Saint-Marc. Mais la page héroïque et glorieuse entre toutes de l'histoire de la colombophille, c'est le siège de Paris en 1870-71.

Paris en 1870-71. Les colombophiles parisiens eurent à vaincre d'abord l'indifférence de l'administration; puis il d'abord l'indifférence de l'administration; puis il leur failut s'improviser aéronautes pour emporter leurs pigeons en ballon. Trois cent soixante-trois messagers ailés furent ainsi envoyés en province. Soixante-treize seulement parvinrent à rentrer dans Paris. Les autres se perdirent ou tombèrent sous le plomb des Prussiens. Combien de ces pauvres volatiles furent victimes de la malveillance ou de l'ignorance des Français eux-mêmes. M. Wilfrid de Fonvielle a raconté la fin tragique de l'un de ces petits héros qui, après avoir réussi à rentrer à trois reprises différentes dans Paris, fut ainsi massacré lors de son quatrième voyage.

Ce pigeon appartenait au colombier de M. Van Rossebecke, l'un des plus dévoués et des plus actifs colombophiles du siège. Emporté par la s'VIII-de-Florence, , le second ballon sorti de Paris, il fut le premier pigeon qui apporta dans la capitale des nouvelles du dehors.

« On ne laissa pas au premier messager qui-

Paris, il fut le premier pigeon qui apporta dans la capitale des nouvelles du dehors.

« On ne laissa pas au premier messager qui venait de donner une si remarquable preuve de sagacité le temps de roucouler à loisir dans son pigeonnier, dit M. de Fonvielle. Il fut réexpédié avec le « Céleste », piloté par Gaston Tissandier. La descente près de Dreux ayant été mauvaise, puisque le célèbre aéronaute fut contusionné, il ast probable que l'oiseau lui-même dut en ressentif les effets. Heureusement sa valeur n'en fut pas amoindrie, il rapporta consciencieusement la dépêche qui lui fut confiée, quoique la distance à parcourir fât beaucoup plus considérable.

» Après avoir pris douze jours de repos bien gagné, notre héros repartait à bord du « Washington», en compagnie de son propriétaire et de tous ases camarades du pigeonnier, au nombre de 24.

» Il revint encore cette fois au colombier, où il était attendu et soigné par Mme Van Roosebecke.

» Pour la quatrième fois cet intelligent volatile fut chargé de fournir à Paria les nouvelles de province. Jusqu'à présent notre gentil messager avair eu le bonheur d'échapper aux hulans, aux oiseaux de proie, mais il devait tomber sous les coups d'un plus terrible ennemi; il devait tember sous le plomb d'un paysan français.

» Les méfaits de certains campagnards contre les pigeons avaient pris une telle extension que Gambetta comprit la nécessité d'y meture un terme à tout prix. Il édicta la peine de mort pour qui-

que serait surpris tirant sur un pigeon mes-

Sager.

Juelques instants après le moment où l'oiseau avait été mis en liberté, Van Rossebecke vit accourir un habitant du pays tenant entre les mains le cadavre ensanglanté de notre pauvre

» Cet homme, complètement illettré, ignorait la s Cet nomme, compirement nettre, ignorat la terrible peine qu'il venait d'encourir; ayant re-marqué que le pigeon qu'il avait tué portait un tube, il venait naivement le remettre entre les mains du représentant de l'autorité... » Ainsi périt, victime de la sottise et de l'igno-rance, l'un des plus vaillants messagers du siège de Paris .Combien parmi ses congénères eurent le même sort!

de Paris .Combien parmi ses congeneres eurent le même sort!

Et les autres, ceux qui échappèrent aux coups de fusil, aux oiseaux de proie, au froid et aux embûches de toutes sortes, ne furent pas plus heureux. Le siège fini, ils tombèrent entre les griffes de l'administration ingrate et cruelle. On les vendit à l'encan par les soins des Domaines, rue des Ecoles. et achetés par des traiteurs du Quartier Ecoles, et, achetés par des traiteurs du Quartier Latin, ils furent mis à la casserole... Quelle fin pour ces pauvres petits héros de la Défense Natio-nale.

L'un d'eux pourtant échappa à ce sort funeste

nale.

L'un d'eux pourtant échappa à ce sort funeste et ce fut grâce à un singulier concours de circonstances. L'anecdote vaut d'être racontée car elle montre combien grande est chez ces oiseaux la fidélité au colombier.

Dans un aérostat tombé au pouvoir des soldats de Frédéric-Charles, ce pigeon avait été capturé. Le prince trouvant sans doute l'oiseau joil, jui fit grâce de la vie et l'onvoya en Prusse à sa mère.

Bien accueilli, le pigeon alla rejoindre dans une volière magnifique quelques-uns de ses congénères appartenant aux races les plus précieuses. Il y vivait depuis quatre ans, quand, voyant un jour la porte de la volière ouverte, il s'échappa, s'orienta, prit sa route à tire d'aile vers la France et vint finalement s'abattre sur son ancien pigeonnier, boulevard de Clichy.

Recueilli, il fut donné, au décès de son propriétaire, au Jardin d'Acclimatation. C'est la qu'il mourut en 1878, le brave oiseau patriote.

On a déjà commencé de réparer l'ingratitude dont furent victimes les pigeons du siège : une place leur dut réservée dans le monument élevé aux aéronautes de 1870 ; un autre monument, dont le statuaire Frémiet est l'auteur, sera consacré à perpétuer le souvenir des services rendus par cux. Et ce juste hommage est bien dû à la mémoire des vaillants oiseaux qui furent, aux jours de deuil, des messagers d'espérance et de joie.

Ernest LAUT.

ENTRE FIACRE ET TRAMWAY

Une collision à Paris. - Trois blessés

Paris, 2 juin .— Un fiacre dans lequel se trouvaient M. Abel Flourens, conseiller d'État, et deux autres personnes, est entré en collision avec un tramway. Les trois voyageurs ont été légèrement blessés.

LE TSAR MENACÉ

De grandes présautions sent prises en prévis du voyage du Tear à Poltava.

Saint-Péterabourg, 2 juin — La police secrète inspecte toute la ligne Nicolasjuwskaja, qui conduit à Poltava, où le Tsar assistera aux fêtes commémoratives du bicentenaire de la victoire de Pierre le Grand. Sur la tigne, plusieurs arrestations ont été opérées. On prétend avoir découvert une nouvelle conspiration terroriste. Bien que cette nouvelle ne soit pas oficiellement confirmée, les arrestations sont tenues très mystérieuses. De grandes précautions sont prises pour le voyage impérial. Aussi les troupes borderont toute la ligne de Poltava sur plus de 2.000 kilomètres. Les premiers échelons sont déjà partis.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LA CONVENTION avec les Messageries Maritimes

Paris, 2 juin 1909.

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Brisson.

M. Viviani dépose le projet de loi voté par le 86-nat, concernant l'interdiction de l'emploi de la cé-

Le projet est renvoyé à la Commission d'hygiène, La Chambre adopte, après urgence déclarée, le pro-jet de loi syant pour objet le prolongement de la digue Carnot au port de Boulogne.

LES MESSAGERIES MARITIMES

L'es messaceries maritimes

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur la convention passée entre l'Etat et la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Louis Baindeau a la parole dans la discussion générale.

Lui aussi combat le projet de convention, estimant que l'Etat s'engage à la légere en admettant la valeur en écrituere sous réserve d'experties du mobilier et du matérial des agences et des navires, alors que la charge financière assurée par l'Etat sera énorme.

M. Durourqué combat à soll tour le projet de convention.

M. Derounque combat a son tour le projet de convention.

Le débat est politique, dit-il, d'après les déclarations mêmes de M. Caillaux, puisgne le ministre du commerce sa désintéresse d'une question qui relève de son département.

La Compagnie ne fait actuellement pas ses affaires. Sa situation financière estra-t-elle plus brillante par la suite? Il est permis d'en douter.

Si la convention est votée, l'Ekat va endosser à prix d'or un passif onéreux Il ent mieux fait, pour le service postal, d'avoir recours à une adjudication. Intervention de M. Carnaud, député des Bouches-du-Rhêne

M. CARNAUD, rapporteur du projet de convention, al a parole.

Dans l'examen du projet, ait-il, la commission a décidé l'abrogation du décret du 22 avril 1872 relatif à l'emploi des Arabes comme chauffeurs.

M. Durourqué lui fait observer que cette abrogation augmentera encore le déchet des équipages.

M. Carraup estime que le projet soumis à la Chambre est avantageax et demande le vote du passage à la discussion des articles.

M. La Croanac déclare qu'il rotana coutre le prejet de convention qui va micessitur une dépense supplémentaire de 25 millions, sont un milliard en 25 ans.

M. Sugarum déclare qu'il est l'adprenaire de l'État, armateur et qu'un ministre des finances devrait être le dernier à perposer une combinaison associant l'État à une compagnie privée.

A la demande du reprocrècur, la muite de la discussion est renvoyée à mercradi prochain.

La séance est levée à 6 h. 36.

Séance ; soud à 2 heures pour la discussion de la réforme des conseils de guerre.

DEUX INGÉNIEURS SUÉDOIS

inventent un nouveau microphone Stockolm, 2 juin. — Deux ingénieurs suédois ont réussi à construire un microphone si sensible que la plus grande distance à laquelle on puisse téléphoner, pourrait, assure-t-on être doublée.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, 2 join.

TRAMB	New-York		New-Orleans	
	en sorn	Padedo.	CE IOTE	Pateto
TUEN 1909	10.88	10.68	11.10	10.83
FUILLET	10.95	10.73	11.17	10.89
400r	. 10.86	10.72	11.08	10.79
ORITEMBRE	10.86	10.76	11.06	10.81
OCTOBRE	10.83	10.74	10.83	40.74
MOVEMBRE	10.83	10.74	10.81	10.70
DÉCEMBRE	10,83	10.74	10.81	10.70
34 HVINB 1910	10.77	10.69	10.84	10.72
PÉVRIER				
MARS	10.80	10.72	10.89	10.78
AVRIL v				
MAI	-,-	-,		
Ports des Etats-l Ports de l'Intéri				90 Ballos

BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX, mercredi 2 juin 1900.
2 h. scir, 16° au-dessus de Zéro. — 76°, variable.
30 h. soir, 16° au-dessus de Jéro. — 76°, variable.
Minuit, 11° au-dessus de Zéro. — 76°, variable.
2 h. matin, 11° au-dessus da Zero. — 76°, variable.

L'ASSASSINAT DE WATTEN

L'enquête

Le juge d'instruction mène activement cette af-faire qui passera probablement aux assisce au mois d'août prochain. D'ores et dejà la responsabilité de chacun des criminels a été établic. L'instigateur du crime a été Duvet qui, désirant avoir un lapin, avait prété son fusil à Truant et Vanceghe, à qui il avait dit. en parlant du garde: « S'il veut vous chacun des criminess à ete établic. L'instigateur du crime à été Duvet qui, désirant avoir un lapin, avait prêté son fusil à Truant et Vanceghe, à qui il aurait dit, en parlant du gardo: « S'il veut vous le prendre, n'hésiuez pas à tirer deessus ». Plusieurs voisins et voisines de Duvet ont été interrogés,

quoda l'amme du cultivateur. Le fusil qui des acreir à teur le garde d'euret avait été pub-la voille un moir. D'uret persiste, de son côté, utenir que c'ent à con insu que les deux bra-iers avaient empranté son fusil.

Racahout Delangrenier Aliment des enfants et des maiades

LES GREVES

A ANSTAING Un incident d'atolie

Mercredi à la rentrée du matin, une partie du personnel du tissage de MM. Definences-Duploux frères, cinquante ouvriers environ, n'a pas repris le travail.

Les revendications n'ont pas encore été nette-ment formulées aux patrons; toutefois elles por-tent-sur, des questions de détail visant les salaires, UNE CREVE DE DOCKERS A BOULOGNE

UNE CREVE DE DOCKERS A BOULOGNE

Les dockers de Boulogne ont décidé d'arrêter le travail à la unite des circonstances suriantes:

11 y a quelques mois le supeur Béde. Wickeen apportait à Beslogne un plain chargement de bois de Nord pour une maison de la place. Le déchargement, opèré par les dockers, 'nu executé avec une telle lesteur que les armateurs du vapeur subrent une perte sèche our le bransport.

Afin d'éviter le retour de faits aussi préjudiciables, les armateurs décidérent crette fois que leur vapeur subrent de la manipulation des bois à bord secait effectuée par l'équipage du navire; l'enlevement et la mise à quai seraient faits par les gruces de la chambre de commerce, et la manipulation, l'arrinage à terre et le chergement aux voitures seraient assurée par les deckers.

L'Édid Wickers étant prés mards matin à opérer son déchargement, M. Héuin, l'entrepreneur, informa, dans la matinée, ses ouvriers des conditions du travail, conditions que noue venous de résumer.

Les dockers-les acceptèrent, mais à une heure trente, fis refinèrent catégorquement de continuer. exigeant que la manipulation à bord soit faite par que terme de leure.

Par ceprit de solidarité, les dockers de l'entreprise

feure. Par caprit de solidarité, les dockers de l'entreprise Barbier et de l'entreprise Berger ont cessé le travail.

BANQUE

HENRI LEMAN MOUSCRON (Belgique) TOURNAI

Benque - Escompte Change Fonds Publics - Coupons - Assurances

Location de COFFRES-FORTS de toutes dimensions Bardo tio Valours à décou- est

DERNIÈRE

(De nes Correspondants partiquilers et par fil apécial)

La politique générale du Gouvernement Une demande d'interpellation

Paris, 2 juin. — M. Delahaye, député de Maine-et-Loire, a déposé une demande d'interpeilation sur la politique générale, au gouvernement. M. Delahaye accepte la jonction de son interpellation à celle de M. Gauthier de Clagny sur le même su-

Les Scandales de la Marine L'instruction de l'affaire Dupont

L'instruction de l'affaire Dupont
Paris, 2 juin. — Contrairement à ce qu'annonçaient les officieux, l'instruction de l'affaire Dupont, ne s'est pas terminée ce soir. Les membres
du parquet maritime ont entendu encore M. Heurtault, sous-directeur honoraire au ministère de la
marine, Gilbert, sous-directeur du service administratif de la flotte, Gache, chef de bureau et le
capitaine de vaisseau Barthes, chef de la troisième section à l'état major.

De nouvelles convocations ont été lancées. Le parquet maritime entendra notamment demain matin, la déposition de Vierzoneuf, chef de bureau à l'administration des constructions navales. Après ces dernières auditions, le lieutenant de vaisseau Picant, établira définitivement son rapport.

Picant, établira définitivement son rapport.
Paris, 2 juin. — En communiquant à la commission d'enquête parlementaire sur la marine le bordereau des pièces saisies chez M. Dupont et dépouillées à l'heure actuelle, le rapporteur du tribunal maritime lui a fait savoir qu'il se propose de recueillir par devers lui, une quarantaine de pièces importantes qu'il considère comme particulièrement utiles. Parmi ces pièces figure, paraîtil, une lettre de l'amiral Touchart, au ministre de la marine, s'expliquant sur ses rapports avec M. Monis, qui développa, on s'en souvient, une interpellation au Sénat sur la marine.

LES P. T. T. Une note du syndicat des sous-agents contre le gouvernement

Paris, 2 juin. — Le syndicat des sous-agents des P. T. T., dans une note qu'il communique à la presse, se plaint que, lorsque les sous-agents révoqués se présentèrent, à la fin du mois, pour toucher le montant du salaire qui leur est dû pour les journées du premier au douze mai inclus. c'est-à-dire jusqu'au jour où fut déclarée la grève, il fut fait à tous cette laconique réponse : «Nous n'avons pas d'ordre».

Ainsi, sionte la mota il communication de la mota il communicati

pas d'ordre ». Ainsi, ajoute la note, il n'a pas suffi au gouverne-ment de jeter sur le pave most cente employés, d'affa-mes ainsi deux mille personnes, il détient encoré l'armer anns deux mille personnes, it decent encor l'ar-gent garie par nos camarades, argent dont ils ont le plus grand besoin. Faustra-t-il que les som-agents ré-voqués s'adressent à la justice de leur pays pour obli-ger leur mauvais patron à s'acquitter de ses dettes. Le pourvoi des révoqués

Paris, 2 juin. — Les postiers révoqués vont, nomme nous l'avons annoncé, se pourvoir en Conseil d'Etat contre l'arrèté de révocation qui les a frappés. Tandis que les sept agents révoqués avant la grève, demanderont l'annulation de la décision les visant, en faisant valoir que la forme prévue par l'article 6:12 de l'instruction générale sur le service des poetes n'a pas été observée dans l'enquête qui a motivé leur citation devant le conseil de discipline, ceux qui ont été révoqués pour faits de grève inverseure. Paris, 2 juin. - Les postiers révoqués v de discipline, ceux qui ont été révoqués pour faits de grève invoqueront l'article 65 de la loi des finances de 1906, qui donne le droit à tout fonctionnaire de prendre comnaissance de son dessier avant de pouvoir être frappé d'une peine disciplinaire.

Or, aucun des révoqués n'a ou cette faculté. Le Or, aucun des révoqués n'a eu cette faculté. Le conseil d'administration de l'A. G. des agents qui a reçu des révoqués plein pouvoir pour mener à bien cette action judiciaire, convoquers d'ici un jour eu deux les intéressés pour leur soumettre texte type. C'est l'action intéressant les révoqués pour faits de grève qui sera introduite en premier lieu. Le Conseil d'État sera saisi certainement avant la fin de la semaine.

LES ACTES DE SABOTAGE

Le mot d'endre donné à Paris Paris, 3 juin. M. Hennion, directeur de la Bareté, dont les services recherchent activement les auteurs des récents actes de sabotage commis ar différentse lignes télégraphiques, est venu autourd'hui s'entretenir avec le garde des sceaux de

Des renseignements recueillis, il résulterait qu'il faudrait chercher à Paris les vrais responsa-bles de ces actes. Ce serait bien d'ici, comme on l'avait dit, que l'ordre serait parti d'interrompre les communications.

UNE RÉÉDITION DES INVENTAIRES La loi de Séparation. — Une mesure vexatoire et inucile. — La récletance.

Paris, 3 juin. — On sait que le ministère vient, par l'intermédiaire des agents de domaines de sommer les curés et trésoriers des anciennes fabriques de Paris, d'avoir à remettre immédiatement entre les mains des séquestres les titres de propriétés et valeurs restant dans les coffresforts des églises.

C'est une operation aussi vexatoire qu'inutile. En effet, d'après la loi de Séparation, les titres et valeurs déposés dans le coffre-fort des fabriques et provenant pour la plupart des fondations pieuses, se trouvaient confisqués au profit de

pieuses, se trouvaient confisqués au profit de 'Etat, un an après la promulgation de loi.

l'Etat, un an après la promulgation de loi.
Cette spoliation s'opéra pratiquement mais pas en fait. Effectivement tous ces titres et toutes ces valeurs étaient nominatifs et inscrits, par conséquent, sur le grand livre de la dette publique. Rien ne fut plus facile pour l'Etat que de cesser le paiement des arrérages de ces valeurs et de les toucher lui-mème. Il était donc absolument inutile qu'il entrât en possession de ces titres.

Dès, qu'il a eu connaissance des intentions du gouvernement, Mgr Amette a écrit à tous les curés de son diocèse pour leur rappeler que, conformément aux instructions pontificales, ils ne devaient en rien se prêter à l'exécution de la messure annoncée.

sure apponcée. Un rédacteur du «Gaulois» a pu voir quelques anciens trésoriers. Tous sont décidés à obéir à

l'archevêque.
Pour mener à bien leur triste mission, les agents rour mener a pien feur triste mission, les agents du fisc devront donc, comme il y a trois ans, force les serrures, crocheter les portes, et, si quelques fidèles, indignés, essaient de s'interposer, em-

ployer la violence.

Nous allons donc avoir une réédition des lamentables scènes des inventaires. Déjà plusieurs trésoriers ont reçu un second avis des agents du séquestre, les invitant à se rendre auprès d'eux pour se concerter sur les mesures à prendre pour la reduition de ribers et valeurs.

dition des titres et valeurs.

Les trésoriers ainsi mis en cause n'ont pas répondu à cette mise en demeure. La mesure qui se prépare paraît faire partie d'un vaste point de persécution vis-à-vis de l'Eglise. C'est ainsi qu'une démarche comminatoire vient d'être faite auprès de plusieurs curés, les mettant en demeure d'avoir à paver inmediatement le ray consegue dans

a payer immediatement le gaz consomme daus leur église depuis le 1cr janvier 1908, sous peine de se voir supprimer la lumière.

Tous les curés, auprès de qui cette tentative de pression a été faite, ont repoussé, bien entendu, attendant de pied ferme ce qu'osera décider le directeur des travaux administratifs de la ville de Paris.

La Conférence des Bourses du Travail Le cas de M. Criffuelhes

Paris, 2 juin. — La deunième journée de la conférence des délégués des Bourses et des Fédérations adhérentes à la C. G. T., a été consacrée à l'examen de l'établissement et du mode d'application du timbre confédéral pour la perception des nonvelles cotisations. L'affaire a été renvoyée à une commission. La question du viatteum a été ausci discutée et renvoyée à une commission.

Ce soir, la conférence tient une réunion pour examiner la gestion de la maison de la Fédération. On sait que cette question a amené la rupture entre M. Griffuelhes, ancien secrétaire, général, et Lévy, ancien trécorier de la C. G. T.

Un vif incident s'est produit au sujet du vote qu'à fixé cette réunion. M. Griffuelhes a déclaré qu'il ne veut pas se dérober aux explications qu'il doit fournir, mais il estime qu'on vent le contraindre et il n'enteud pas que ses explications lui soient imposées comme use obligation.

de la maison des Fédérations. A minuit, une dizaine d'orateurs devaient encore prendre la parole et aucun communiqué n'a été fait à la presse.

Au cours d'une suspension de séance, des délégués ont annoncé que M. Griffuelhes, ainsi qu'il l'avait dit, n'est pas venu à la réunion.

LES INSCRITS MARITIMES

La grève de Marcelle

Marseille, 2 juin. — La réunion des inscrits maritimes s'est tenue cet après-midi, à la Bourse du
Travail. M. Reau, secrétaire, a donné lecture de
l'appel fait aux états-majors de la marine marchande pour leur demander de se solidariser avec
les inscrits en s'associant à leur mouvement. Il a
dit que la commission exécutive se tient en communication constante avec Saint-Nazaire, où la
grève est complète. Il a exprimé l'espoir que, d'ici
un jour ou deux, les équipages du Havre suivront
le mouvement. La grève de Marseille

un jour ou deux, les equipages du Havre suivroit le mouvement. La réunion s'est terminée par le vote d'un ordre du jour invitant tous les officiers à assister au mecting qui sura lieu samedi prochain, à quatre heures, à la Bourse du Travail et adressant un salut fraternel aux camarades de Saint-Nazaire et d'Algér, en grève. Une nouvelle réunion aura lieu demain, à trois houres.

L'Affaire Steinheil

L'œuvre d'un mauvais plaisant Paris, 2 juin. — De l'examen auquel il a été procédé de la bouteille trouvée en face du pont de Puteaux, et du papier qu'elle renfermait, il résulte pour le magistrat instructeur, que l'on se trouve en présence de l'œuvre d'un mauvais plai-

on a, d'autre part, soumis à Mme Lochard, concierge de l'immeuble portant le numéro 169 de la rue de Vaugirard, une photographie de la clef saisie dans la valise de Tardivel. Mme Lochard a déclaré que cette clef provensit de l'immeuble dont elle a la garde.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Le raid du « Zeppelin » et l'empereur Friedrieschaffen, 2 juin. — L'empereur a télé-graphié au comte Zeppelin :

graphic au comic Leppella:

« Au magnifique résultat de votre voyage, s'ajoute emcore le retour effectué avec un aérostat réparé par des moyens de fortune. C'est là une processe d'une haute importance et la preuve qu'on peut tout demander au système rigide. »

TSAR ET KAISER La prochaine rencontre des deux souveraine. L'importance politique de cette rencontre

Paris, 2 juin. - La nouvelle de la prochaine rencontre du Tsar et de Guillaume II, a causé une rencontre du Isar et de Connaume II, à cause une vive surprise dans les cercles diplomatiques, où elle n'était pas prévue. A qui en est due l'initiative? Des deux côtés, il est visible qu'on veut avoir été sollicité et, tandis qu'une note officieuse allemande, déclare que l'Empereur se rendra vers le manner, detraite que l'ampereur se rendra voi le milieu du mois dans la partie septentrionale de la Baltique, pour y répondre à l'invitation du Tsar, on lit, au contraire, ce qui suit dans une dépêche de Saint-Pétersbourg:

« C'est sur l'initiative de Guillaume II que la ren-ontre avec le taar dans les caux de Fillande a été

La même dépêche ajoute :

« Le tear et la tearine, qui ne devaient commencer leur croisière que vers le 20 juin, ont avancé cette date. Le yacht Standart partirs le 14 pour la Fin-

Les ministres des Affaires étrangères de la Ma-Les ministres des Affaires etrangeres de la Mar-rine et de la Cour accompagneront les souverains. On attache une grande importance politique à cette rencontre, à laquelle personne ne s'atten-dait. Les souverains russes se rendront, le 8 juin, de Tsarskoé-Sélo à Péterhoff, d'où ils partiront en

La vie du Tsar menacée

Saint-Pétersbourg, 2 juin. — Le Tsar assistera, samedi prochain, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Alexandre III, en face de la gare Nicolaiste, au bout de la perspective Niwski. On garde le secret le plus profond sur la date de cette inauguration. Le public ignore absolument que le Tsar y assistera.

dre et il n'entend-pas que ses explications lui soient imposées comme une obligation.

MM. Péricat, de la Fédération du bâtiment, Doria, de, Toulon, et Yvetot, tout en protestant de toute idée de défance à l'égard de M. Griffuelhes, ont exprimé l'avis que la réunion résultant d'un vote, M. Griffuelhes devait s'incliner. Ajoutons que cette réunion est strictement privée.

Nous avons pu savoir que plusieurs membres de l'A, G., ont donné des explications sur la gestion

L'enquête ouverte par une commission spéciale siègeant à Rostof, sur le Don, a établi que les montants des vols pour ces trois dernières années s'élèvent à 25 millions de francs.

EXPLOSION A BORD D'UN NAVIRE Cinq victimes

Marseille, 2 juin. — Une explosion s'est pro-duite à bord du « Portugal », en rade d'Alexan-dric. Cing hommes ont été grièvement brûlés par un jet de vapeur; l'un d'eux est mort.

CONCRES DES POUDRERIES
ET RAFFINERIES DE L'ETAT

Paris, 2 juin. — Le 17e congrès des poudreries
et raffineries de l'Etat s'est ouverte aujourd'hui,
à la Bourse du Travail. Treize établissements sont représentés par 24 délégués. Le bureau est com-posé de MM. Laroque, secrétaire fédéral de la Fédération, Président; Bedel, de Toulouse, vice-président. Au sujet de la fixation du siège de la Fédération, deux villes étaient en présence.

TREMBLEMENTS DE TERRE à L'EQUATEUR TREMBLEMENTS DE TERRE À L'EQUATEUR Santiago (Chili), 2 juin. — A l'île Blate, près de Guayaquil, dans l'Équateur, trente-six secousses de tremblements de terre ont été ressenties en quatre heures, accompagnées de fortes détonations et de vents violents. A l'aube, l'atmosphère s'illumina pendant dix minutes, d'une lucur semblable à celle des éclairs, mais sans aucun grondement.

LES GOTONS EN AMÉRIQUE

Washington, 2 juin. — Au Sénat, au cours du débat sur le projet des tarifs, M. Aldrich a fait accepter un amendement réduisant de 25 à 20 % ad valorem les droits minima sur les cotons à crochet et à repriser et de 20 à 15 % le droit minimum sur les fils de coton.

Les journaux de Paris de jeudi matin LES RETRAITES DES « CHEMINOTS »

Du Radical:

« Cette grosse question des retraites des cheminots
» e résoudra pas sans de sérieusea dépenses. Les évaluations gouvernementales estiment à 55 millions la
chasse qui sers par cela même imposée an budget,
déjà si obéré, au point qu'on le regarde comme incompressible. Ce sont donc là de lourds, de très lourds
sacrifices dont, nous l'espérons, les travailleurs des
chemins de fer seront recounsissants à la République.
Il est aujourd'hui beaucoup trop de mode de déblaterer
dans certains milieux contre la République que l'on accuse de ne rien faire pour les travailleurs. Voilà un
exemple qui, espérons le, fermera la bouche aux mécontents. »

LES PROCHAINES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

De l'Eclair:

« Qui fera les élections générales? Sera-ce Clémencau ou un autre? C'est la préoccupation exclusive de
tous ceux qui seront candridats en 1910, c'est-à-dire de
la masse de nos députés. L'importance réelle de la
question ne saurait pourtant nous hypnotiser indifiniment. La cuisine électorale est chose essentielle pour
ceux qui en maugent et qui ne veulent pas être mangén, mais le pays a le droit de chercher au dessus des
affaires du personnel parlementaire ce qui l'intéresse. anaires du personnel parlementaire ce qui l'intéresse. Que lui apporteront les élections? Pour en avoir une idee, il faudrait d'abord savoir ce qu'on leur deman-ders »

LES MESSACERIES MARITIMES

die l'Humanité (à propos de la convention des Messageries Maritimes):

« Nous demanderone que le renvoi à la commission soit accompagné d'indications fermes, préparant une solution très prochaine et nous lutterons avec acharnement pour que des dispositions provisoires permettent de mettre immédiatement deux naviese en chantier. Il est impossible que les ouvriers paient d'un chômage mourtrier la lutte protongée des partis, des inées et des systèmes. J'ai tout lieu de croire, par les impressions recueilles auprès de plusieurs de nos collègues de gauches, que notre effort en ce sems no sera pas vain ».

Nouvelles Régionales

Le sabotage postal d'Arras

Perquisitions nouvelles

Mercredi matin, la brigade mobile a fait une nouvelle perquisition au domicile de l'agent des postes Buscail, et a saisi divers objets. On a trouvé un paquet de dentelles dont l'expéditeur est soconu, ainsi que des timbres de 10, 15, 20 et 50 centimes, qui semblent avoir été décollés sur des enveloppes. Les propriétaires des objets trouvés ont reconau leur bien.

La femme Buscal a avoué que son mari avait rapporté tous ces objets de la poste.

UN TRISTE ACCIDENT A LA FOIRE D'HENIN-LIETARD. — Le jeune Paul Delay, 16 ans, qui ac trouvait aur une balançoire, mardi soir, vere siz heu-res, a cid projeté violenment sur le sol. Son état est très grave.

EMPOISONNEMENT IM POINSONS NANCECET. Un empoisonment de poissons dans le canal, à l'écluse d'Epénancourt.

L'un importance acceptionnelle vient de se produire dans le canal, à l'écluse d'Epénancourt.

L'un en l'unense quantité de poissons, environ 3.600 de 4.000 kilos, à été ou va être enfouie. Tout ce poissons, chasse par des métres nocives, à est accumuie contre les portes de l'écluse où il a succombé.

UN ENFANT ETOUFFE A BAUCHY-LESTREE — Un bébé de onze mois vient d'être trouvé morè étouffe dans des civonstances singulières. Se mère, Maria Drocourt, prétend qu'en étas d'ivreme, elle se serait couchée presséel, lui. Le béadout és côté gaucies du corps bleulètre. Le médecin a refusé le permis d'inhumer. Une enquête est onverte.

UN PENBU A NEUFMENTIL — On a trouvé-pendu, M Victor Voilet, 53 ans, aguilleur. Ce dernier, qui était voue, manifestait une grande tristesee de son chas d'abandon.

otat dabandon.

UNE ARRESTATION POUR TENTATIVE DE VOL A AUGITEL. — Le sieur François Locointee, mineur à Marles, a été arrêté peur tentative de vol au préjudice de M. Ferdinand Bouvart, javainier à Auchel. Il n'avait pas eu le temps d'emporter quoi que ce soit.

commence une enquete. Celle-cu confirma toue les faite ramportée ci-deasus. Le patron, Charles Leclercu, cultivateur, le donnestique Loubry et son camarade Olivier ont avoué tous les trois.

AU TISSAGE PLANCKE A HAZEBROUCK.

Les cuvriers du tissage Plancke, à Hazebrouck, qui, à la suite de quelques bruyanta incidenta, quitherest leur métier, samed soir, vers 5 heures, sont remarké à l'usine et ont repris le travail. Mercredi soir a em lieu la séunion menuelle des ouvriers du textile, à l'estaminet des « Trois Rois UNIS MYSTERIECUL AFFAIRE A SAINCHIM. EN WEPPE. Dimanche soir, vers dix heures, les nommés Louis Magret et Répis Lallemand, ce dernier soldat au 8º d'infanterie, reszansient, quelque peupris de boissea, le demicile de Magret. Quel nes mestante après l'arrivée des deux jeunes cens, la mère de celui-ci entendait de sa chambre un treit considerable qui l'incit à se rendre dans la piece don in pavennait. Elle vit avec épouvante sux pieds de son ils Régis Lallemand, ensanglante, gisant a terre le from ouvert. Mme Magret s'en alla aussitht à la demeure du blessé que les siens virnernt chercher activement. Un médecin constata que Lallemand avait le crène fraction. Quel ques neures après on dut lui taire sobri (que such constata que l'est en vain que l'on interrogal Louis Magret qui, sous l'empire de livresse, re-sondait de façon inintalligible. Le jeune bonsne a été en une filature à Canteleuu, procésiait à un échargement de marchandisse. Vennin se tensa tecte aliaire et a interrogé Magret qui sous l'empire de l'ivresse, re-sondait de façon inintalligible. Le jeune bonsne a été en une filature à Canteleuu, procésiait à un échargement de marchandisse. Vennin se tensa téchent sur le tombereau qu'il déchargeait; soudain, il gitses, predit l'équilibre et tombs lourdement sur le sol. On le transporta dans une salle voisine. Le blesse porte de membre de l'un controllement au le sol. On le transporta de marchandisse.

dans une salle voisine. Le blessé porte de numireuses fructures.

Il a été transporté à l'hôpital de la Charité. Son état est grave.

UN ACCIDENT MORTEL EN GARGE MARITIME DE ROULOGNE. — M. Auguste Lannov. 64 ans, commissionaire, portait une valise et passait derrière le train de Bale qui stationnait en face du huflet maritime, juste au moment où une machine de unanœuvre, chargée de refouler ce train, l'accontait avec une extrême violence. L'infortune commissionnaire n'est pas le temps de garer. Il fut tamponné et disparut sous les routes d'une des dernières voitures. Quand on le releva, il avait la jambe gauche fracturée et une horribe blessure au bas-ventre, par où les metatins s'échappaient avec ète flots de sang. Tout secoure fut impartie : le malheureux expira sous les yeux des voyageurs terrifiés.

UNE TENTATIVE DE SUICIDE A LILLE. UNE TENTATIVE DE SUICIDE A LILLE.

Mercredi soir, une jeune ferme, Hélène X... quittais
l'atelier, declarant à ses compagnes, que, lasse de vivra,
elle allait se suicidee. Emmenant aa filette de trois
ans, elle so dirigesti vers le canal. Arrivée sur la berga,
elle lia sou enfant à sa taille et sujamba le parapet.
A ce moment précis arrivaient les deux sœurs de la
désespérée qui purent l'empécher d'attenter à ses jours.
Conduite par un agent su commissariat de police,
elle déclara sa commissaire de permanence, qu'abandonnée depuis quelques mois par son smari, c'était lui
milles aux l'avait poussée à son acta.

donnée depuis quoiques mois par son man, c'ésait ist miètre qui l'avait poussée à son seta. UN BEUGLANT EN DESONPÉTURE à LIALE, — Un établissement qui, depuis queique temps était ouvezt, rue d'Amiena, ne faisait pas de grosses recettes, maigret sont le tam-tam deployé (in apresad anjeurd'hui, que le tenancier vient de prepuir la faito, oubliant de parset ese employée. Ceux-ol out poute plainte.

None appending in mort à Lille, de M. J. Vilhert, qui, pendant di ana, fut attaché à l'enseignement. Le détunt qui statt âgé de 77 ans, était le beau-père de M. Georgre Cleven, notre sympathique confrère de la «Croix du Nord», à qui nous advanons, ainsi qu'à lime Chern, l'expression de non soutiments de sineres outdédéances.

Les Tunéralites de M. Vilhert auront lieu vendreds, à 90 houres, qui l'églèse Saint-André.